

## CONTACTEZ-NOUS

✉ [contact@komorebi.fr](mailto:contact@komorebi.fr)  
[www.komorebi.fr](http://www.komorebi.fr)



**AGENCE PARIS**  
12, rue Schubert  
Esc. 15  
75020 Paris

☎ 09 83 59 55 95



**AGENCE RHÔNE ALPES  
& BOURGOGNE**  
7, place du Tertre  
71260 Viré

☎ 09 82 23 42 74



KOMOREBI

ARCHITECTES ET COMPAGNIE...

---

# COPROPRIÉTÉS

# L'AGENCE

KOMOREBI [n.m]  
Concept japonais.  
Image-instant où la  
nature est sublimée  
par les rayons du soleil.

A la tête de KOMOREBI, Christelle Mercier et Rémy Maisonnial apportent un **éclairage organisationnel**, un **savoir-faire technique** et une **réalité temporelle** à vos projets.

**Experts dans la rénovation du parc bâti** et sensibilisés aux questions de **l'évolution des bâtiments**, nous proposons des **projets pérennes** et à même de s'adapter aux **modifications futures**.

Nous intervenons dans différents domaines :



Mise en conformité aux **règles d'accessibilité** et de **sécurité incendie** des Établissements Recevant du Public



Travaux de **réhabilitation**, de **renovation** et de **mise aux normes**.



**Conception et suivi** de bâtiments neufs.



Intervention pour des **expertises de sinistre**



Travaux de **réhabilitation** thermique.



Création d'**extensions** et de **surélévations**.



**lescop**  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES

## La Société Coopérative de Production d'Architecture (SCOP) :

Nous croyons à **l'intelligence collective** et pensons qu'une entreprise qui fait confiance à ses salariés a toutes les chances de réussir.

Convaincus que les valeurs qui nous tiennent à cœur et notre envie d'entreprendre peuvent se concilier autour d'un projet durable, nous nous avons choisi une structure **coopérative** et **participative**.

Notre SCOP est une SARL où les salariés sont associés majoritaires, avec un principe **1 salarié = 1 voix** inscrit dans les statuts.

# COPROPRIÉTÉS



## Nos interventions dans les copropriétés

Nous intervenons dans les copropriétés pour :

- Vous aider à avoir une parfaite connaissance de votre immeuble et de son état.
- Préconiser des travaux adaptés à chaque situation.
- Vous accompagner tout au long des démarches administratives et demandes d'autorisation.
- Effectuer l'organisation, la gestion technique et financière ainsi que le suivi du chantier.

## Notre expertise

Notre expertise nous permet d'intervenir dans les travaux d'entretien, d'amélioration et de valorisation de votre bien (rénovation de couverture, isolation et ravalement de façade, parties communes, etc.) et dans les situations d'urgence pour la levée de périls et la mise en place de travaux de reprise des pathologies du bâtiment.

En parfaite connaissance de l'organisation des copropriétés, nous prenons en charge la présentation du projet en Assemblée Générale et auprès du Conseil Syndical.

## Notre organisation

La mission se déroule autour des principales étapes suivantes :

